



Association
des sophro-
analystes
d'Europe

Le parrainage

Le parrainage, c'est de permettre à un thérapeute moins expérimenté de bénéficier du retour et / ou des suggestions du thérapeute le plus expérimenté ; Autour d'un échange INDIVIDUEL et donc privilégié.

En aucun cas, le parrainage n'est une supervision ; les supervisions restent indispensables (ainsi que tous les ateliers d'observation de la pratique, entraînements, ...).
Le parrain/marraine n'est pas un formateur.

Le parrainage : c'est un partage. C'est une rencontre.
C'est l'occasion de mettre du lien entre nous. Et pour les plus expérimentés de transmettre avec bienveillance et humilité ainsi que de partager leur propre expérience.

Qui peut être parrain/marraine ?

Pré requis : Être diplômé(e).

Qui peut être parrainé/marrainé ; autrement dit être filleul ?

- Soit ceux qui sont en cours de formation ;
- Soit ceux qui ont déjà leurs diplômes.

Le rôle du parrain :

- Le parrain n'est pas un SACHANT, il met au service du filleul son expérience. Il est une aide à la réflexion.
Autrement dit :
 - Il peut ne pas avoir les réponses (et être confronté à ses propres limites), et c'est OK ; il fera en sorte de trouver des réponses près de ses formateurs/superviseurs.
 - Il ne contribue pas au mémoire ou autres écrits du filleul (par exemple).
- Il s'engage sur une période de 6 mois/1 an à répondre aux sollicitations de son filleul.
- Il choisit s'il souhaite un ou plusieurs filleuls.
NB : Si les couples devaient ne pas s'entendre, ils seraient évidemment changés.
- Et surtout : Il définit un cadre pour que les deux parties se sentent respectées et y trouvent leurs intérêts.

ASAE Association des Sophro-analystes d'Europe

N° W021005217

26 rue de Verdun 92220 Bagneux

contact@asso-sophro-analyse.org

<https://asso-sophro-analyse.org>

Le cadre, c'est quoi ?

- RE DIRE au filleul qu'il ne s'agit pas d'une supervision.
- C'est définir :
 - o Quels sont les attentes du filleul ;
 - o Le nombre de sollicitations auxquelles il peut répondre : le rythme des rdvs, leurs durées.
- Important : C'est au filleul de s'adapter au parrain ; Et au parrain de pouvoir répondre au mieux à son filleul.

Être parrain/marraine est très riche car cela permet de réfléchir à notre propre pratique, à être confronté à des problématiques que nous n'avons pas forcément rencontrées ; En résumé, de continuer à évoluer.

Le rôle du ou de la filleul(e) :

- Il s'engage à exprimer ses attentes au parrain/marraine :
 - o Aide sur les cours,
 - o Aide sur la détermination des objectifs,
 - o Aide à la préparation des examens,
 - o Retour d'expériences,
 - o Réflexions sur les séances et problématiques rencontrées, ...

NB : Pour les non certifiés, les attentes peuvent évoluer au fur et à mesure de l'année.

- Il s'engage à respecter le cadre donné par le parrain/marraine lors de la mise en place du parrainage.

La suite ?

N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez être parrain/marraine ou si vous souhaitez avoir un parrain/marraine ! (Ou peut être les 2).

ASAE Association des Sophro-analystes d'Europe

N° W021005217

26 rue de Verdun 92220 Bagneux

contact@asso-sophro-analyse.org

<https://asso-sophro-analyse.org>